

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

N° acte	D2026_03_SM
Nomenclature	8.4

Conseillers	11
En exercice	09
Présents	06
Représentés	00

Date de convocation
12/01/2026

Date d'affichage
12/01/2026

Objet
<b>AVIS SUR LE PROJET EOLIEN « LES RENARDIERES SUD » SUR LES COMMUNES D'ALLIBAUDIERES ET CHAMPIGNY SUR AUBE</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BESSY**

**Séance du 19 Janvier 2026**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf janvier à 19 h 00, le conseil de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur THOMAS Jean-Marc, Maire.

Présents : M. THOMAS Jean-Marc, Mmes PATENAIRE Corinne, GADOT Claudine, FISCHER Angélique, M. CUIF Arnaud, Mme GADOT Caroline, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mme PLET Julie, Mrs ADNOT Charles-Antoine, GADOT Sylvain  
Mme PATENAIRE Corinne a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire donne connaissance du plan d'emplacement des éoliennes et des documents techniques du projet de parc éolien « Les renardières Sud » sur les communes de Champigny sur Aube et Allibaudières. Le projet comporte l'installation de 6 éoliennes et 2 postes de transformation, chaque éolienne aura une puissance de 4 à 5 Mégawatts et une hauteur maximale de 180 mètres en bout de pale.

Le Conseil Municipal,  
Entendu les explications de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

DONNE un avis favorable au projet de parc éolien « Les Renardières Sud » sur les communes de Champigny sur Aube et Allibaudières

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la délibération au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits,  
Ont signé tous les membres présents,  
Pour extrait conforme,



Jean-Marc THOMAS  
2026.01.22 15:23:24 +0100  
Ref:10292345-15519021-1-D  
Signature numérique  
le Maire

Jean-Marc THOMAS